

BULLETIN HEBDOMADAIRE

Saison 2025-2026

N°16 du 07.10.2025

01 PÔLE ADMINISTRATION, JURIDIQUE & FINANCES

Notes eFFBB à destination des clubs

Les notes de la FFBB transmises via eFFBB et marquées à destination des clubs sont indiquées ci-dessous. Nous vous invitons à consulter régulièrement eFFBB afin de contrôler les informations qui pourraient directement vous intéresser.

-  [Kinder-Joy-Of-Moving- Basket-Day-2025.pdf](#)
-  [Equipements sportifs et lieux de pratique. Préconisations Fédérales 2025.pdf](#)
-  [VxE Recensement.pdf](#)

Pour pouvoir accéder à ces notes, vous devez vous connecter en utilisant votre compte eFFBB, à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Pour mémoire, votre identifiant est votre numéroidinformatiquedecub@ffbb365.com Si vous n'avez plus votre mot de passe rattaché à ce compte, n'hésitez pas à le demander à votre Président et si ce dernier ne le connaît pas, merci de contacter l'assistance eFFBB (assistanceeffbb@ffbb.com) en leur communiquant votre numéro informatique de club afin qu'ils puissent réinitialiser votre accès.

Secrétariat

Décès

C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de
Madame Janine CROSETTO,

Elle était la maman d'Odile CARRET, trésorière du Comité de l'Isère,
et épouse de M. CROSETTO Georges, ancien trésorier de la LIGUE DES ALPES,
décédé en 2018.

Le président du Comité de l'Isère et les membres élus présentent à ses proches leurs
plus sincères condoléances.



POUR RAPPEL

Conformément à l'article 9.3 des règlements sportifs généraux (règlements fédéraux 2025/2026) :

Le port de tout équipement à connotation religieuse ou politique est strictement interdit à l'ensemble des joueurs et acteurs de la rencontre (entraîneurs, arbitres, officiels), lors de l'ensemble des compétitions départementales, interdépartementales, régionales et nationales 5X5 et 3X3, sur l'ensemble du territoire. Le cas échéant, l'arbitre ne doit pas faire débiter la rencontre.

Evènementiel

Foire de Grenoble 2025 à ALPEXPO

Le Comité de l'Isère tiendra un stand basket au sein du « village des sportifs » durant le premier week-end de la Foire de Grenoble, le samedi 1^{er} et le dimanche 2 novembre à Alpexpo.



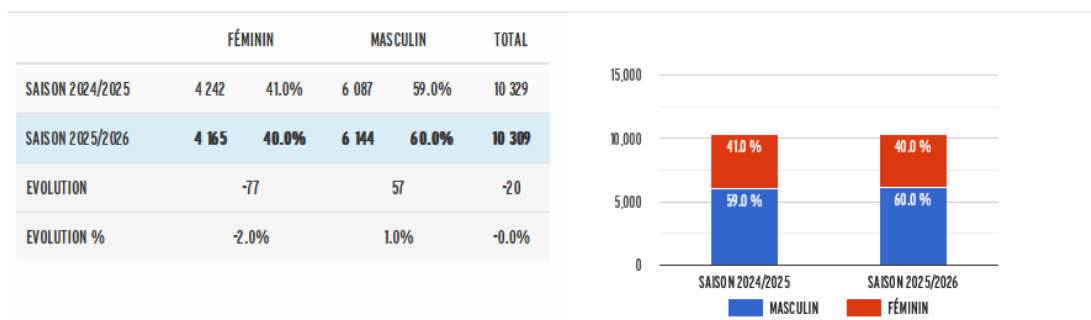
Nous proposons à l'ensemble des clubs d'être présents et de proposer des animations à nos côtés. L'objectif est de donner de la visibilité à l'ensemble de nos clubs isérois à travers une manifestation d'envergure. Nous avons besoin de toutes les forces vives disponibles pour animer ce stand avec nous. Le Comité se chargera des goodies.

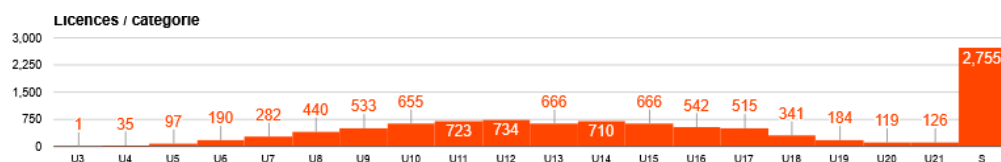
Merci de nous indiquer si votre club est intéressé et quel créneau il peut assurer sur le week-end en adressant un mail au secrétariat du Comité.

Qualifications

Statistiques licences 2025/2026

LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 07 OCTOBRE





Assistance licences 2025/2026

Afin de vous accompagner au mieux dans la gestion des licences, est mis en place différents outils sur notre site internet :

- Fiches pratiques
- Foire aux questions
- Documents types

[Accédez à la page Assistance Licences](#)

Nous vous encourageons à consulter régulièrement cet espace pour rester informés des dernières mises à jour.

Vérification des licences (**RAPPEL**)

Compte-tenu du volume de préinscriptions comportant des anomalies majeures empêchant leur validation par le Comité, nous vous informons qu'un **délai de 5 jours** est appliqué pour régularisation, après la notification via « ECHANGE CLUB/COMITE » sur FBI, vers le club. Sans réponse dans le délai imparti, la Commission des Qualifications déqualifie la licence.

Nous constatons de nombreuses anomalies concernant :

- **Le certificat médical :**
 - Aucun questionnaire de santé ou surclassement ne doit être inséré dans la partie « certificat médical »
 - Toute modification de date saisie par le licencié lors de la pré-inscription entraîne nécessairement la production d'un nouveau certificat médical.
- **La photo :**
 - Il est impératif d'insérer une photo aux standards d'une photo d'identité de moins de deux ans. La photo doit :
 - Être nette, sans surcharge ni altération
 - Présenter un visage dégagé, les yeux visibles et ouverts
 - Présenter un visage face à l'objectif, la tête droite
 - La monture des lunettes ne doit pas masquer les yeux
 - Les verres teintés ou colorés sont interdits
 - Ne pas comporter de mention écrite dessus (ex : scan de la carte d'identité avec mention RF)
- **La pièce d'identité :**
 - Pour les licenciés étrangers, il faut une pièce d'identité de leur nationalité

C'est au responsable des licences d'être vigilant et de ne pas valider les licences qui ne seraient pas conformes. Merci de votre compréhension.

Nombre de licences déqualifiées par club

Les clubs listés ci-dessous sont concernés par des déqualifications de joueurs.
A ce jour, nous n'avons pas reçu les documents conformes nous permettant de les requalifier.

Nous vous rappelons que ces personnes ne peuvent participer à aucune activité (rencontre championnat, entraînement, rencontre amicale, etc...) sous l'égide de la FFBB, avant régularisation.

CLUBS	Nombre de licences déqualifiées au 07/10/2025
SAINT MARTIN D'HERES	1
AS ST ANDRE BASKET	1
US SAINT PIERRE DE BRESSIEUX	1
BASKET CLUB DE RUY MONTCEAU	1
AS BASKET BEAUCROISSANT IZEAUX RENAGE	1
BASKET ESTRABLIN PONT EVEQUE	1
SPORTING CLUB DE GIERES	1
US SASSENAGEOISE	1
UJ BASKET MONSTEROUX MILIEU	1
JEUNESSE SPORTIVE DE CREMIEU	1
CHATONNAY BC DES ETANGS	1

Merci de votre diligence pour régularisation.

Compétitions 5x5

Retour sur le début de saison

Il nous semble important de vous alerter compte-tenu d'un volume d'écarts et d'anomalies constatés sur les feuilles eMarque. Nous vous rappelons que dans un souci d'équité de traitement de tous nos clubs, les anomalies sont toutes relevées et signalées par voie de BH. Certaines font l'objet d'un avertissement avant sanction, d'autres sont soumises à des sanctions immédiates.

Nous recevons beaucoup trop de courriels souhaitant corriger des erreurs *a posteriori*, une fois que le match est passé. Nous vous rappelons que seule la feuille de marque fait foi et que la signature de l'entraîneur au moment des entrées en jeu valide l'exactitude des informations renseignées.

Nous ne pouvons que vous inviter à rappeler à vos entraîneurs d'être vigilants et de ne pas prendre la signature de la feuille comme accessoire ou pire, laisser le marqueur signer à leur place ! Avant chaque match, vérifiez :

- Que les joueurs et joueuses disposent tous d'une licence avec extension Compétitions et n'ont pas fait l'objet d'une déqualification par la Commission des Qualifications,
- Que les joueurs et joueuses concernées disposent d'un surclassement adéquat le cas échéant,
- Que vos entraîneurs et entraîneurs adjoints disposent d'une aptitude médicale conforme,
- Que vous respectez le nombre maximum de joueurs ou joueuses muté.e.s ou prêt.e.s selon le règlement sportif particulier du championnat.
- Que l'ensemble des officiels (OTM, arbitres, délégué de club) sont bien renseignés au verso de la feuille.

Nous invitons également les entraîneurs à **saisir leur liste de joueurs/joueuses à partir du numéro de licence** pour éviter tout problème d'homonymie ou d'autres joueurs ayant le même prénom au sein du club.

Vigilance également concernant les joueurs/joueuses brûlé.e.s qui ne peuvent pas participer avec les équipes de niveau inférieur.

Enfin, les responsables des licences de chaque club ont un rôle à jouer majeur car ils doivent s'assurer que la saisie des licenciés est conforme et correspond réellement à la pratique proposée dans le club (ex : licence Loisirs au lieu de Compétition, licence 0 sans extension joueur alors que la personne joue...) Nous comptons sur davantage de rigueur de chacun pour diminuer le nombre d'anomalies et éviter les pénalités sportives.

Classement Pré-Ligue jeunes

Vous trouverez [les classements](#) des équipes engagées en Pré-Ligue à l'issue de la troisième journée.

Attention : en DMU13, une triangulaire se jouera le samedi 18 octobre 2025. Les équipes U13M qualifiées pour le championnat régional ne seront connues qu'à partir du lundi 20 octobre 2025.

Changements de brûlages à compter du 10 octobre 2025

CLUB		CATÉGORIE	JOUEUR ENTRANT	JOUEUR SORTANT
057	BC LA TRONCHE MEYLAN	U13F Pré-ligue	ESPOSITO Soline	GUISSET Olivia
035	BASKET CLUB BAVONNE	U13M D2	CUTTIVET Gaël	PAILLET Noah

Informations divisions

Forfaits généraux

En DMU11 D3 poule N, forfait général de l'équipe **BBC EYBENS POISAT - 3**. Elle est remplacée par un exempt. Clubs concernés, prendre note.

En DXU9 poule C, forfait général de l'équipe **US SASSENAGEOISE - 2**. Elle est remplacée par un exempt. Clubs concernés, prendre note.

Rencontres perdues par pénalité

DOSSIER N°10 : en DMU13 D3 poule G, la rencontre n°33036 du samedi 27 septembre 2025 opposant BBC EYBENS POISAT à US DE ST EGRÈVE - 2 : perte de la rencontre par pénalité à BBC EYBENS POISAT pour la participation d'un joueur brûlé avec l'équipe évoluant en DMU13 Pré-Ligue.

DOSSIER N°11 : en DMU15 D3 poule K, la rencontre n°35060 du samedi 27 septembre 2025 opposant US DE ST EGRÈVE - 2 à ROMANCHE BASKET : perte de la rencontre par pénalité à US DE ST EGRÈVE - 2 pour la participation d'un joueur brûlé avec l'équipe évoluant en DMU15 Pré-Ligue.

DOSSIER N°12 : en DMU15 D3 poule L, la rencontre n°35066 du samedi 27 septembre 2025 opposant AVENIR BASKET CHAMPIER à ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU - 3 : perte de la rencontre par pénalité à ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU - 3 pour la participation d'un joueur brûlé avec l'équipe évoluant en DMU15 D2 poule D.

DOSSIER N°13 : en DMU13 D2 poule A, la rencontre n°33002 du samedi 4 octobre 2025 opposant BASKET GONCELIN GRÉSIVAUDAN à GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB - 2 : perte de la rencontre par pénalité à GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB - 2 pour la participation d'un joueur non qualifié à la date de la rencontre.

DOSSIER N°14 : en DMU18 D3 poule I, la rencontre n°38051 du dimanche 5 octobre 2025 opposant ES FRONTONAS CHAMAGNIEU à UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE - 2 : perte de la rencontre par pénalité à UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE - 2 pour la participation d'un entraîneur non qualifié à la date de la rencontre.

DOSSIER N°15 : en DMU11 D2 poule F, la rencontre n°31032 du samedi 4 octobre 2025 opposant BBC EYBENS POISAT - 2 à US SASSENAGEOISE : perte de la rencontre par pénalité à US SASSENAGEOISE pour la participation d'un entraîneur ne possédant pas d'aptitude médicale à la date de la rencontre (après un premier rappel)

Incidents

En DMU15 D2 poule A, la rencontre n°35003 du samedi 4 octobre 2025 opposant IE - BASKET CLUB NIVOLAS à BASKET NORD ISERE - 1 : l'incident est classé sans suite. Les

blessures ne doivent pas être notées sur la feuille de marque, et certainement pas dans la partie « incident ».

Réserves

En DMU18 Pré-Ligue, la rencontre n°33 du dimanche 5 octobre 2025 opposant US SASSENAGEOISE - 2 à CHARTREUSE BASKET CLUB - 1 : une réserve a été déposée.
—> **Réserve classée sans suite.**

En DMU18 Pré-Ligue, les rencontres n°25, 26 et 27 du dimanche 28 septembre 2025 regroupant les équipes IE - BBC EYBENS POISAT - 1, AMICALE LAIQUE ECHIROLLES et AS TULLINS FURES - 1 en triangulaire : une réserve a été déposée.
—> **Après investigation, la réserve est classée sans suite**

En DFU11 D2 poule F, la rencontre n°41033 du samedi 4 octobre 2025 opposant PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB - 2 à ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU - 2 : une réserve a été déposée.
—> **Réserve classée sans suite.**

Relevé des écarts pour le week-end du 4 et 5 octobre 2025

Les écarts relevés surlignés **en jaune** sont sanctionnés conformément aux règlements et aux dispositions financières.

Les écarts relevés surlignés **en bleu** sont des avertissements uniques avant sanction.

N°	Division	Poule	Club concerné	Écart constaté
	DXU9	C	US SASSENAGEOISE	Forfait général dans les trois semaines
13	DFU13	PL	PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB	Groupelement sportif non renseigné pour l'arbitre n°1
19	DFU15	PL	US SASSENAGEOISE	Groupements sportifs non renseignés pour les arbitres
20	DFU18	PL	US SASSENAGEOISE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
34	DMU13	PL	BASKET DES CARRIERS ET DU PAYS DE LA PIERRE	Numéros de licence non renseignés pour le marqueur et le chronométrateur
35	DMU18	PL	BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
35	DMU13	PL	BASKET DES CARRIERS ET DU PAYS DE LA PIERRE	Non export de l'e-marque
36	DMU13	PL	BASKET DES CARRIERS ET DU PAYS DE LA PIERRE	Numéros de licence non renseignés pour la totalité des officiels
42	DMU18	PL	BASKET SAINT MARCELLIN	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
44	DMU18	PL	BBC EYBENS POISAT	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
19 - 20	DMU15	PL	ISERE SAVOIE PONT BASKET	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
19 - 21	DFU15	PL	US SASSENAGEOISE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
20 - 21	DMU15	PL	US DE ST EGRÈVE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
23 - 24	DFU15	PL	BASKET NORD ISERE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
26 - 27	DMU13	PL	US DE ST EGRÈVE	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
28 - 29	DMU13	PL	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
11007	PRM	A	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
12008	DM2	A	AMICALE BC DOMENE	Numéros de licences non renseignés pour la totalité des officiels
12038	DM2	B	VEDETTE ST VICTOR DE CESSIEU	Le délégué de club doit être licencié au sein de l'association sportive recevante —> Absence de délégué de club
13007	DM3	A	GRENOBLE BASKET 38	Groupelement sportif non renseigné pour le délégué de club
13036	DM3	B	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY	Groupements sportifs non renseignés pour l'arbitre et le délégué de club
13097	DM3	D	VEDETTE ST VICTOR DE CESSIEU	Le délégué de club doit être licencié au sein de l'association sportive recevante

				→ Absence de délégué de club
21036	PRF	B	PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB	Entraîneur non désigné au titre de la charte de l'entraîneur
23066	DF3	C	AVENIR BASKET HILAIROIS	Numéros de licence non renseignés pour la totalité des officiels
23067	DF3	C	BC SAINT CLAIR SUR GALAURE	Un entraîneur-joueur doit obligatoirement être désigné capitaine de son équipe
31002	DMU11	D1 A	LA TRONCHE MEYLAN CORENC BASKET	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
31021	DMU11	D1 D	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
31026	DMU11	D2 E	UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE	Numéros de licences non renseignés pour la totalité des officiels
31026	DMU11	D2 E	UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
31032	DMU11	D2 F	BBC EYBENS POISAT	Numéro de licence erroné pour l'entraîneur principal
31032	DMU11	D2 F	US SASSENAGEOISE	Non-respect des règles de participation : Absence d'aptitude médical pour l'entraîneur après avertissement
31033	DMU11	D2 F	GRENOBLE BASKET 38	Numéro de licence non renseigné pour l'entraîneur principal
31033	DMU11	D2 F	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	Absence de délégué de club
31033	DMU11	D2 F	SAINT MARTIN D'HÈRES BASKETBALL	Numéro de licence erroné pour l'arbitre n°1
31038	DMU11	D2 G	AMICALE BC DOMENE	Numéros de licence non renseignés pour l'arbitre et le marqueur
31063	DMU11	D3 K	AVENIR BASKET HILAIROIS	Le délégué de club doit être majeur → Absence de délégué de club
31081	DMU11	D3 N	US DE ST EGRÈVE	Absence de coach majeur
31092	DMU11	D3 P	BASKET NORD ISERE	Absence de coach majeur
33002	DMU13	D2 A	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	Non-respect des règles : joueur non licencié à la date de la rencontre
33002	DMU13	D2 A	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	Joueur non qualifié à la date de la rencontre
33003	DMU13	D2 A	AMICALE BC DOMENE	Numéros de licence non renseignés pour le marqueur et le chronomètreur
33033	DMU13	D3 F	LA TRONCHE MEYLAN CORENC BASKET	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
33036	DMU13	D3 G	BBC EYBENS POISAT	Non-respect des règles : participation d'un joueur brûlé avec l'équipe supérieure
33038	DMU13	D3 G	ROMANCHE BASKET	Les signatures des entraîneurs et officiels doivent refléter la réalité
33063	DMU13	D3 K	CHATONNAY BC DES ETANGS	Le délégué de club et le délégué fair play doivent être majeurs → Absence de délégué de club
33063	DMU13	D3 K	CHATONNAY BC DES ETANGS	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
35009	DMU15	D2 B	AMICALE BC DOMENE	Numéros de licences non renseignés pour les OTM
35033	DMU15	D3 F	AVENIR BASKET HILAIROIS	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
35039	DMU15	D3 G	BASKET DES CARRIERS ET DU PAYS DE LA PIERRE	Groupement sportif non renseigné pour le marqueur
35060	DMU15	D3 K	US DE ST EGRÈVE	Non-respect des règles : participation d'un joueur brûlé avec l'équipe supérieure
35062	DMU15	D3 I	BBC EYBENS POISAT	Numéro de licence et nom non renseignés pour le joueur n°5
35066	DMU15	D3 L	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Non-respect des règles : participation d'un joueur brûlé avec l'équipe supérieure
38051	DMU18	D3 I	UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE	Non-respect des règles : entraîneur non licencié à la date de la rencontre
38051	DMU18	D3 I	UNION BASKET LES AVENIERES AOSTE	Entraîneur non qualifié à la date de la rencontre
41002	DFU11	D1 A	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	Absence de coach majeur
41008	DFU11	D1 B	LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET	Numéro de licence erroné pour l'entraîneur principal
41021	DFU11	D2 D	AS LE VERSOUD	Absence d'aptitude médical pour l'entraîneur principal
41026	DFU11	D2 E	BASKET SAINT MARCELLIN	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
41033	DFU11	D2 F	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Absence d'aptitude médical pour l'entraîneur principal
41056	DFU11	D3 J	TERRES FROIDES BASKET	Le chronomètreur n'est pas identifiable → Absence de chronomètreur
41056	DFU11	D3 J	TERRES FROIDES BASKET	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
41056	DFU11	D3 J	TERRES FROIDES BASKET	Numéro de licence non renseigné pour l'arbitre n°1
43026	DFU13	D3 E	BASKET CLUB LES ABRETS	Défaut d'aptitude médicale pour l'entraîneur principal
45015	DFU15	D2 C	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
45026	DFU15	D3 E	BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE	Les signatures des entraîneurs et officiels doivent refléter la réalité

45032	DFU15	D3 F	BASKET CLUB LES ABRETS	Groupeement sportif non renseigné pour le délégué de club
48004	DFU18	D2 A	AMICALE LAIQUE ECHIROLLES	Dérogation hors délai
48039	DFU18	D3 G	ENTENTE BEAUVOIR DE MARC DIEMOZ	Absence d'aptitude médicale pour l'entraîneur principal

Droits financiers à titre administratif

BH	CLUB		DIVISION	N°	MOTIF	MONTANT
16	018	GRÉSIVAUDAN	DMU13 D2A	33002	Ouverture du dossier de pénalité n°13	70,00 €
16	018	GRÉSIVAUDAN	DMU13 D2A	33002	Joueur non qualifié à la date de la rencontre	30,00 €
16	018	GRÉSIVAUDAN	DFU11 D1 A	41002	Absence de coach majeur	28,00 €
16	021	EYBENS POISAT	DMU11 D3 N		Forfait général après la 1 ^{ère} journée	126,00 €
16	021	EYBENS POISAT	DMU13 D3 G	33036	Ouverture du dossier de pénalité n°10	70,00 €
16	027	TERRES FROIDES	DFU11 D3 J	41056	Absence de chronomètreur	30,00 €
16	042	SASSENAGE	DXU9 C		Forfait général dans les trois semaines	63,00 €
16	042	SASSENAGE	DMU11 D2 F	31032	Ouverture du dossier de pénalité n°15	70,00 €
16	065	SAINT EGRÈVE	DMU15 D3 K	35060	Ouverture du dossier de pénalité n°11	70,00 €
16	114	ELAN BVT CESSIEU	DMU15 D3 L	35066	Ouverture du dossier de pénalité n°12	70,00 €
16	104	ST VICTOR CESSIEU	DM3 D	13097	Absence de délégué de club	30,00 €
16	136	AVENIERES AOSTE	DMU18 D3 I	38051	Ouverture du dossier de pénalité n°14	70,00 €
16	136	AVENIERES AOSTE	DMU18 D3 I	38051	Entraîneur non qualifié à la date de la rencontre	30,00 €

Engagements 2^{ème} phase - U11 à U18 2025/2026

Les engagements pour la 2^{ème} phase des championnats U11 à U18 sont ouverts. Vous avez **jusqu'au 10 octobre 2025** pour engager vos équipes à compter de la 2^{ème} phase (début des rencontres le 8 novembre 2025).

Merci de remplir 1 formulaire par nouvelle équipe à engager :

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS NOUVELLES ÉQUIPES U11 à U18](#)

Recensement des équipes loisirs

Nous proposons de recenser les clubs ayant des équipes loisirs afin de faciliter la mise en relation des équipes loisirs et vous permettre d'organiser des rencontres entre vous.

Merci de compléter le formulaire disponible [en cliquant ici](#).

Fautes Techniques

N°	CLUB	RENCONTRE			TYPE			MONTANT
		DIVISION POULE	DATE	N°				
					1ERE	2EME	3EME	
071	BASKET NORD ISERE	DM2 A	4/10/2025	12006	FT G1			30,00 €
121	BASKET GONCELIN GRESIVAUDAN	DM2 A	4/10/2025	12006	FT G1			30,00 €
121	BASKET GONCELIN GRESIVAUDAN	DM2 A	4/10/2025	12006	FT G1			30,00 €
136	LES AVENIERES AOSTE	DM3 D	4/10/2025	13096	FT G1			30,00 €

087	BASKET CLUB NIVOLAS	DMU15 D2 A	4/10/2025	35003	FC G1			30,00 €
029	GRENOBLE BASKET 38	U18M PL	5/10/2025	39	FT G1			30,00 €
029	GRENOBLE BASKET 38	U18M PL	5/10/2025	39	FT G1			30,00 €
035	BC BAVONNE	PRF A	5/10/2025	21007	FT G1			30,00 €
035	BC BAVONNE	PRF A	5/10/2025	21007	FT G1			30,00 €
010	BASKET PAYS D'ALLEVARD	DMU15 D3 I	4/10/2025	35050	FT G1			30,00 €
041	ENTENTE BELLEDONE GRESIVAUDAN	DFU18 D3 F	5/10/2025	48032	FT G1			30,00 €
018	GRESIVAUDAN BASKET CLUB	PRM B	05/10/2025	11037	FT G1			30,00 €

Compétitions 3x3

SERIES 3x3 2025/2026 - Engagements

DERNIERS JOURS POUR ENGAGER VOS EQUIPES 3x3

DATE LIMITE : DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025

Les engagements pour les SERIES 3x3 2025/2026 sont ouverts.

[CLIQUEZ ICI POUR ENGAGER VOS ÉQUIPES 3x3](#)

Les prochaines journées de championnat (stops) se tiendront :

- Samedi 1^{er} ou dimanche 2 novembre 2025
- Samedi 3 ou dimanche 4 janvier 2026
- Samedi 21 ou dimanche 22 février 2026
- Samedi 18 ou dimanche 19 avril 2026

Seules les équipes engagées avant le 12 octobre 2025 pourront participer au premier stop.

Frais d'engagement pour la saison 2025/2026 :

- 20 euros par équipe, de la 1^{ère} à la 5^{ème} équipe d'un même club ;
- 10 euros par équipe, à partir de la 6^{ème} équipe d'un même club.

Le montant dû sera appelé par facture, merci de ne procéder à aucun paiement (ni virement ni chèque) avant réception de la facture.

Les forfaits restent gratuits s'ils sont déclarés avant le dimanche 20h qui précède la journée de championnat.

Attention : modification du règlement sportif consultable [en cliquant ici](#).



Accompagnement tournoi sponsors et partenaires

Votre club organise un tournoi 3x3 pour ses sponsors et ses partenaires ?

Bonne nouvelle ! Le Comité souhaite contribuer et vous accompagner dans cette démarche : présence lors de votre événement, conseils, communication, soutien matériel... Le Comité se tient à votre disposition pour vous guider et vous aider dans l'organisation de votre tournoi.

Vous êtes intéressé ? N'hésitez pas et écrivez-nous à 3x3@iserebasketball.org

Vivre Ensemble

Labellisation des clubs

Pour faire votre demande de labellisation quelle que soit la pratique (Basket Santé, Micro-Basket, Basket Inclusif...), vous devez faire votre demande par FBI dans l'onglet « Organisme » > « Gestion des labels ». Vous pouvez, dès à présent, faire vos demandes pour 2025/2026.

Clubs labellisés Micro-Basket pour la saison 2025/2026 :

ARA0038013 – GROUPE SPORTIF CHASSE SUR RHONE
 ARA0038025 – SPORTING CLUB DE GIERES
 ARA0038028 – ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ANDRE BASKET
 ARA0038038 – ISERE SAVOIE PONT BASKET
 ARA0038039 – SO PONT DE CHERUY CHARVIEU CHAVANOZ BASKET-BALL
 ARA0038057 – BC LA TRONCHE MEYLAN
 ARA0038071 – BASKET NORD ISERE

ARA0038073 – BC FAVERGES DOLOMIEU
ARA0038087 – BASKET CLUB NIVOLAS
ARA0038104 – VEDETTE ST VICTOR DE CESSIEU
ARA0038114 – ÉLAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU
ARA0038121 – BASKET GONCELIN GRESIVAUDAN
ARA0038122 – ARTAS BASKET CLUB
ARA0038170 – PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB

Clubs labellisés Basket Santé pour la saison 2025/2026 :

ARA0038013 – GROUPE SPORTIF CHASSE SUR RHONE
ARA0038025 – SPORTING CLUB DE GIERES
ARA0038081 – BASKET CLUB LES ABRETS

Clubs labellisés Basket Inclusif pour la saison 2025/2026 :

ARA0038039 – SO PONT DE CHERUY CHARVIEU CHAVANOZ BASKET-BALL
ARA0038170 – PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB

Les clubs non référencés dans cette liste ne disposent pas du label concerné pour la saison 2025/2026. En conséquence, tant que les labels ne seront pas actifs, vous ne pourrez pas générer les licences associées.

Formation Micro Basket

INSCRIPTION : [25 & 26 octobre 2025 à CIVENS \(42\)](#)

INSCRIPTION : [28 & 29 novembre 2025 à MILLERY \(69\)](#)

Référent Vivre Ensemble des clubs

La Commission Fédérale et le service Vivre Ensemble (VxE) ont créé et mis à disposition des structures affiliées, les programmes Basket Santé, BaskeTonik, BaskeTonik Forme, Basket Inclusif, Micro-Basket, Centre Génération Basket, Basket Pénitentiaire, France Basket Camps...

Chaque structure choisit et développe la ou les pratiques utile(s) à son association, à son territoire.

Afin d'accompagner au mieux la mise en place d'activité à des fins d'éducation, de santé, d'inclusion, d'insertion, d'intégration, la Commission Fédérale Vivre Ensemble souhaite identifier les responsables, référents, animateurs Vivre Ensemble de l'ensemble des territoires.

Ce recensement permettra, notamment d'organiser la diffusion d'informations, de temps d'échanges, d'éclairages ciblés, de partage d'expériences...

Pour accéder à l'enquête : [Cliquer ici](#)

Réponse attendue avant le 15 novembre 2025.

Technique

Détection secteurs 2015

La détection secteurs pour la génération 2015 aura lieu le samedi 29 novembre 2025 de 8h45 à 11h30. Accueil des enfants à 8h45 / Entraînement de 9h30 à 11h30.

Merci d'inscrire vos meilleurs potentiels 2015. Possibilité d'inscrire un 2016 si meilleur que vos 2015. Merci de bien inscrire les adresses mails des enfants et non celui de l'entraîneur deux fois.

Merci d'inscrire vos joueuses et joueurs [sur le formulaire dédié](#) avant le lundi 17 novembre 2025.

Un document expliquant le processus de détection peut être consulté [en cliquant ici](#).

Répartition des secteurs

Sud Isère

FILLES au Gymnase du Charlaix à MEYLAN (chemin de Monarie 38240 MEYLAN)

Responsable Comité : Guillaume PLATEL-BENIT

Responsable technique : Sandrine MOPIN

GARÇONS au Gymnase du Château à DOMÈNE (17-21 rue Jules Ferry 38420 DOMÈNE)

Responsable Comité : Monique BERANGER

Responsable technique : à préciser

Centre Isère

FILLES au Gymnase de ST HILAIRE DU ROSIER (115 Le Village 38840 SAINT HILAIRE DU ROSIER)

Responsable Comité : Léa PERRIN

Responsable technique : à préciser

GARÇONS au Gymnase CARRIER à SAINT-MARCELLIN (19 Avenue Dr CARRIER 38160 SAINT MARCELLIN)

Responsable Comité : Nicolas PAILLIER

Responsable technique : à préciser

Nord Isère

FILLES au Gymnase de l'Alliance à SAINT-GEORGES-D'ESPERANCHE (route du collège 38790 SAINT GEORGES D'ESPERANCHE)

Responsable Comité : Stéphane BRIGNONE

Responsable technique : à préciser

GARÇONS au Gymnase Les Manges à AOSTE (120 rue des écoles 38490 AOSTE)

Responsable Comité : Xavier CHAMBEAUD

Responsable technique : Alexandre CORONET

Le Tournoi Inter-Comités (TIC) aura lieu le jeudi 30 octobre 2025 à TSF VOIRON.

		Jeudi 30 octobre 2025		
9h00		McKinley	Barcelone	
		38 - 73	38 - 73	
	9h30			
10h00		01 – 26/07	01 – 26/07	
	10h30			
11h00		73 - 74	73 - 74	
	11h30			
12h00		26/07 - 38	26/07 - 38	Repas
	12h30			
13h00		74 - 01		
	13h30			
14h00		26/07 - 73	74 - 01	
			74 - 01	
	14h30			
15h00		01 - 38	26/07 - 73	
			26/07 - 73	
	15h30			
16h00		26/07 - 74	01 - 38	
			01 - 38	
	16h30			
17h00		73 - 01	26/07 - 74	
			26/07 - 74	
	17h30			
18h00		38 - 74	73 - 01	
			73 - 01	
	18h30			
19h00			38 - 74	
			38 - 74	
	19h30			

Le CIC se déroulera les vendredi 31 octobre et samedi 1er novembre à TSF VOIRON.

Stage les lundi 20 et mardi 21 octobre 2025 à TSF VOIRON.
Le groupe « filles » sera réduit à l'issue du stage

Challenge Benjamins

Vous trouverez [en cliquant ici](#) les épreuves du Challenge Benjamins. Les épreuves sont les mêmes que la saison dernière.

Vous devez faire les épreuves dans vos clubs et rentrer les résultats dans votre espace FBI (onglet « Jeunesse » > « Challenge Benjamin(es) ») avant le 31/12/2025.

Ces épreuves sont **obligatoires** et concernent **tous les enfants nés en 2013 et 2014**.

Les ½ finales départementales auront lieu au gymnase Chamechaude à TSF VOIRON :

- Filles : le mercredi 14 janvier 2026 de 16h à 18h
- Garçons : le mercredi 21 janvier de 16h à 18h

La finale départementale aura lieu à GRENOBLE (gymnase HOCHÉ) le samedi 7 février 2026 de 16h à 18h. Le club de GB38 invite les enfants et leur famille à assister au match de NM3 à 20h.

Tests U11

[En cliquant ici](#), vous trouverez les tests U11 à réaliser dans vos clubs. Les épreuves restent les mêmes que la saison dernière.

Vous pouvez saisir les résultats sur le tableau EXCEL à télécharger [en cliquant ici](#).
A compléter et à retourner à la Commission Technique avant le lundi 12 janvier 2026.

La finale départementale aura lieu le samedi 7 février 2026 à GRENOBLE (gymnase HOCHÉ) de 14h30 à 16h00. Le club de GB38 invite les enfants et leur famille à assister au match de NM3 à 20h.

Forum Départemental Mini-Basket

DERNIERS JOURS POUR LES INSCRIPTIONS
DATE LIMITE : DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025

Le forum départemental Mini Basket aura lieu le dimanche 19 octobre au GRAND-LEMPES :

- **Matinée consacrée aux entraîneurs U7/ U9.**
- **Après-midi consacrée aux entraîneurs U11.**

Merci d'inscrire vos entraîneurs avant le 12 octobre à partir du lien suivant : [cliquez ici](#).

Pour rappel tous les entraîneurs des équipes U9 et U11 inscrites sur les rencontres du CD38 devront participer au Forum Départemental Mini-Basket :

- Un entraîneur inscrit sur la liste fédérale de l'équipe technique de Ligue lors de la saison précédente sera exempté.

- Un entraîneur ayant participé soit au week-end de présaison (WEPS) championnat de France, soit au JAPS régional (seniors ou jeunes), soit au Campus sera exempté.
- Un entraîneur inscrit en formation BPJEPS ou DEJEPS sera exempté sur justificatif.

Les sessions sont ouvertes à l'ensemble des entraîneurs (gratuit pour les entraîneurs licenciés en Isère, 45€ pour les licenciés extérieurs au département). Possibilité de faire la journée complète (pas de repas prévu sur place).

Programme U7/U9

Horaires	Gymnase 1	Gymnase 2
8h45-9h15	Accueil à la salle La Grange (Le Grand Lemps)	
9h30-10h40	Groupe 1 U7/U9 A définir Jacques Piepenbring	Groupe 2 U7/U9 Du jeu au jeu Lorraine Perrin
10h55-12h05	Groupe 1 U7/U9 Du Jeu au jeu Lorraine Perrin	Groupe 2 U7/U9 A définir Jacques Piepenbring
12h05	Clôture	

Programme U11

Horaires	Gymnase 1	Gymnase 2
13h15-13h30	Accueil à la salle La Grange (Le Grand Lemps)	
13h30-15h00	Groupe 1 U11 Gagner son duel et franchir Mathilde Boudet	Groupe 2 U11 Apprentissage et développement Aisance Djaba Akomatsri
15h15-16h45	Groupe 1 U11 Apprentissage et développement Aisance Djaba Akomatsri	Groupe 2 U11 Gagne son duel et franchir Mathilde Boudet

Colloque U13 mardi 11 novembre 2025

Le colloque Jacques France et Raymond Grippat, support de la formation continue des entraîneurs U13, aura lieu le mardi 11 novembre à TSF VOIRON.

Merci d'inscrire vos entraîneurs avant le 2 novembre à partir du lien suivant : [cliquez ici](#).

Pour rappel tous les entraîneurs des équipes U13 inscrites sur les rencontres du CD38 devront participer au Colloque Jacques France et Raymond Grippat.

Programme

Horaires	Lieu 1	Lieu 2
8h45-9h15	Accueil (salle 10)	
9h30-10h40	GROUPE 1 U13 Réflexion et lecture du joueur Robin Dubarry Débat en salle 5	GROUPE 2 U13 Développer les facilitateurs de l'apprentissage du basket Jérôme Grecksch Débat Salle 10

10h50-12h00	GROUPE 1 U13 Réflexion et lecture du joueur Robin Dubarry Intervention terrain	GROUPE 2 U13 Développer les facilitateurs de l'apprentissage du basket Jérôme Grecksch Intervention Terrain
12h00-13h45	PAUSE REPAS	
13h45-15h	GROUPE 2 U13 Développer les facilitateurs de l'apprentissage du basket Jérôme Grecksch Débat en salle 5	GROUPE 1 U13 Réflexion et lecture du joueur Robin Dubarry Débat Salle 10
15h15-16h30	GROUPE 2 U13 Développer les facilitateurs de l'apprentissage du basket Jérôme Grecksch Intervention terrain	GROUPE 1 U13 Réflexion et lecture du joueur Robin Dubarry Intervention Terrain
16h30-16h45	Clôture et émargement	

Formation Brevet Fédéral 2025-2026

Formation [Brevet Fédéral Jeunes](#) (12 places restantes) :

- Dimanche 23 novembre
- Dimanche 14 décembre
- Dimanche 25 janvier

Formation [Brevet Fédéral Adultes](#) (9 places restantes) :

- Dimanche 14 février
- Dimanche 15 mars
- Samedi 4 avril

Recensements salariés des clubs

Nous vous remercions de bien vouloir prendre quelques instants pour remplir le formulaire de demande d'informations concernant les éventuels salariés de votre club.

Vous pouvez accéder au formulaire directement via le lien suivant :

[RECENSEMENT SALARIÉS CLUBS 25-26](#)

Ces informations sont importantes pour nous afin de mettre à jour nos bases de données. Merci de remplir un formulaire par salarié.

Officiels

Formation Initiale 2025/2026

**DERNIERS JOURS POUR LES INSCRIPTIONS
DATE LIMITE : MERCREDI 15 OCTOBRE 2025**

La Formation Initiale est proposée par le Comité de l'Isère. Elle vise à préparer les stagiaires à l'Examen d'Arbitre Départemental (EAD) à travers plusieurs séances de formation tout au long de la saison.

À qui s'adresse-t-elle ? Les novices en arbitrage, ceux qui souhaitent en acquérir les bases, les arbitres club qui souhaitent devenir arbitres officiels.

ATTENTION : Les stagiaires doivent être nés le 17 mai 2011 ou avant.

Comment se déroule-t-elle ? À travers 4 dates de formation sur la saison allant de la théorie à la pratique. Vous trouverez ci-dessous les dates :

- Dimanche 19 octobre 2025 à ENTRE-DEUX-GUIERS.
- Samedi 22 ou dimanche 23 novembre 2025 à FAVERGES/DOLOMIEU.
- Samedi 14 ou dimanche 15 février 2026 à ST JEAN DE SOUDAIN.
- Samedi 14 ou dimanche 15 mars 2026 à CROLLES ou FROGES

Examen Blanc : Dimanche 12 avril 2026 à ENTRE-DEUX-GUIERS.

Examen Départemental : Dimanche 17 mai 2026 à TULLINS.

Stage nouveaux arbitres départementaux : Samedi 13 juin 2026 à ÉCHIROLLES.

Modalités d'inscription : remplir le formulaire d'inscription [disponible ici](#) **avant le 15 octobre 2025.**

L'inscription est gratuite (le stagiaire s'engage à participer à la totalité des séquences de formation).

Pour toutes questions, vous pouvez contacter la CDO : cdo@iserebasketball.org.

Déclaration des écoles d'arbitrage

Les clubs qui organisent une école d'arbitrage doivent déclarer le niveau 1 de cette école sur FBI (dans leur fiche organisme, onglet « école d'arbitrage »).

Pour mémoire :

L'école d'arbitrage de niveau 1 qui s'oriente vers l'animation et la formation ludique des arbitres club de la structure appelés à officier au sein du club les rencontres des plus jeunes quand aucun arbitre n'est désigné.

L'école d'arbitrage de niveau 2 qui s'engage davantage dans la formation jusqu'à préparer les arbitres du club ou de la CTC à l'examen d'arbitre départemental en permettant aux jeunes de se former dans un milieu rassurant et en leur évitant de se déplacer au loin pour suivre les formations plus éloignées que pourraient proposer le comité.

Nous remercions les clubs de bien vouloir faire leur déclaration avant le 10 octobre 2025. À l'issue de cette phase de déclaration, la CDO reprendra contact avec les clubs ayant déclaré une école d'arbitrage pour préciser les modalités de passage au niveau 2.

COMITÉ ISÈRE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine – 38100 GRENOBLE



Tél : 04.76.22.33.55

Courriel : secretariat@iserebasketball.org

Site : www.iserebasketball.org

NOS PARTENAIRES

